

Melle, le 21 juin 2024

**Direction des affaires
juridiques**
Emeline TERRASSON
emeline.terrasson@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du conseil communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil
communautaire prévue le :

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

jeudi 27 juin 2024 à 18 h 30

Salle des fêtes à Lezay

Ordre du jour

Compte-rendu des décisions prises par délégation

Affaires générales

1. Conseil communautaire du 30 mai 2024 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Education - Politique scolaire

2. Renouvellement du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) 2024-2027 (annexes)

Climat - Air - Energie

3. Plan d'actions du plan climat air énergie territorial (PCAET) (annexe)

Aménagement

4. Avis sur les modifications du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) (annexe)

Contractualisation et ingénierie financière

5. Avenant n°1 à la convention d'opération de revitalisation du territoire (ORT) de Mellois en Poitou (annexes)

Ressources humaines et communication interne

6. Évolution de l'organigramme cible de Mellois en Poitou 2024-

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

7. Modification du tableau des emplois permanents

Finances

8. Contractualisation d'un emprunt in fine de 1 000 000 € par le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Mellois en Poitou - Avis conforme
9. Budget principal - Décision modificative n°2
10. Budget annexe réseau de chaleur - Décision modificative n°1

Prévention et gestion des déchets

11. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2023 (annexe)

Attractivité économique et touristique

12. Taxe de séjour - Modification des tarifs

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 25 juin 2024 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Fabrice MICHELET

